

N°2021/11-10

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 25 NOVEMBRE 2021

DATE DE CONVOCATION : 25 novembre 2021

DATE D’AFFICHAGE : 19 novembre 2021

PRESIDENCE de Dominique BAILLY, Maire, Vice-président de Grand Paris Grand Est

LIEU DE REUNION : Maison du Temps Libre à Vaujours

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 29

PRESENTS : 21

VOTANTS : 27

ETAIENT PRESENTS : Dominique BAILLY, Christelle MARTINEZ, Guy VALENTIN, Guiseppina DI MINO, José GODINHO DA SILVA, Jacqueline SCHMIT, Stéphane PAU, Martine FRANCHITTI, Claudine POLIPOWSKI, Sylvie LECOQ, Linda AYACHI, Adrien BAILLY, Christiane FRANCOIS-LUBIN, Céline DEMETZ, Vincent SIEPAIO, Hélène RONDEAUX, Chabane MAOUCHE, Véronique AUGUSTIN, Anthony BENOIT, Inès MERBAH, Aïssam KROUNA.

ETAIENT EXCUSES : Guy ISDANT, El Ouahhab ARBAOUI, Jean-Noël TETARD, Laurent LHOSTE, Sonia BOUARICH, Walid MERBAH

ETAIENT ABSENTS : Souraya ALIOUET, Aziz ABDAOUI

POUVOIRS : Guy ISDANT donne procuration à Dominique BAILLY, El Ouahhab ARBAOUI à Chabane MAOUCHE, Jean-Noël TETARD à Martine FRANCHITTI, Laurent LHOSTE à José GODINHO DA SILVA, Sonia BOUARICH à Inès MERBAH, Walid MERBAH à Aïssam KROUNA

SECRETAIRE DE SEANCE : Hélène RONDEAUX



Matière : Affaires Financières
Service émetteur : Direction des Affaires Financières

Objet : Budget principal Ville – Décision modificative n°2

Rapporteur : Monsieur José GODINHO DA SILVA,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L 2121-7 à L 2121-34 relatifs au fonctionnement du Conseil Municipal, et L 2122-21 relatif aux attributions du Maire exercées au nom de la Commune ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales notamment le livre III, titre premier, chapitres 1 et 2 relatifs aux finances communales et en particulier au budget de la commune ;

VU l'instruction comptable n°96-078 « M14 » du 1/08/1996 modifiée,

VU la délibération 2020/05-06 du Conseil Municipal du 23 mai 2020 donnant délégations d'attributions au Maire en application de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), modifiée par la délibération 2021/04-03 du Conseil Municipal du 06 avril 2021.

VU la délibération n° 2021/04-11, du Conseil Municipal du 6 avril 2021 portant vote du budget primitif 2021 de la commune,

VU la délibération n°2021/10-06 du conseil municipal du 7 octobre 2021 portant vote de la décision modificative n°1 du budget primitif 2021 de la commune.

VU la commission des finances du 24 novembre 2021,

CONSIDÉRANT la nécessité de procéder à des ajustements de crédits dans le cadre de l'exécution budgétaire 2021,

Après avoir entendu le rapporteur,

Après en avoir délibéré à la majorité à 23 voix pour et 4 abstentions



ARTICLE 1 : ADOPTE la Décision Modificative n°2 portant ajustement des crédits budgétaires 2021 comme suit :

Section de fonctionnement :

DEPENSES	montant	RECETTES	montant
011 - Charges à caractère général	-49 719,79		
012 - CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	42 700,00	73 - IMPOTS ET TAXES	0,00
014 - ATTENUATIONS DE PRODUITS	22 194,90	74 - DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	6 626,00
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	0,00	77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	0,00	78 - REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES	18 179,11	TOTAL RECETTES REELLES	6 626,00
023 - virement à la section d'investissement	0,00		
042 - OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	0,00	042 - OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	12 584,11
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	0,00	TOTAL RECETTES D'ORDRE	12 584,11
TOTAL DEPENSES	18 179,11	TOTAL RECETTES	18 179,11

Après en avoir délibéré à 23 voix pour et 4 abstentions

Section d'investissement :

DEPENSES	montant	RECETTES	montant
		10 - DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	-30 000,00
20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		13 - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	16 774,90
21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	101 013,69	024 - PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	166 000,00
23 - IMMOBILISATIONS EN COURS	20 707,21		
27 - AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 600,00		
TOTAL DEPENSES	129 220,79	TOTAL RECETTES	141 774,90
040 - OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	12 584,11	021 - virement de la section de fonctionnement	0,00
		040 - OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	12 584,11	TOTAL RECETTES D'ORDRE	0,00
TOTAL DEPENSES	141 774,90	TOTAL RECETTES	141 774,90
TOTAL GENERAL	169 954,01	TOTAL GENERAL	169 954,01

Après en avoir délibéré à 23 voix pour et 4 abstentions

ARTICLE 2 : DIT que le Maire et le Comptable Public assignataire de la Ville de Vaujours sont chargés, chacun en ce qui les concerne de l'exécution de la présente délibération,



ARTICLE 3 : DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet et à Monsieur le Comptable Public assignataire de la Ville de Vaujours et sera insérée au recueil des actes administratifs publié selon la réglementation en vigueur,

ARTICLE 4 : DIT que le Tribunal administratif compétent peut être saisi par voie de recours formé contre le présent acte pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de la plus tardive des dates suivantes : date de sa réception en Préfecture de Seine-Saint-Denis ou de sa publication/notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique Télérecours citoyens accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant l'autorité territoriale, cette démarche suspendant le délai de recours contentieux qui recommencera à courir soit à compter de la notification de la réponse de l'autorité territoriale, soit deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse de l'autorité territoriale.

Affichage de la présente délibération certifié avoir été effectué sur le site de la ville le

POUR EXTRAIT CONFORME

Fait à Vaujours, le 26 novembre 2021



Le Maire,

Dominique Bailly
Dominique BAILLY

Vice-président de Grand Paris Grand Est

« Certifié exécutoire
compte tenu de l'affichage
le
et le dépôt en Préfecture
le..... »

Le Maire,

Dominique BAILLY

Vice-président de Grand Paris Grand Est

Mairie de Vaujours

20, rue Alexandre Boucher 93410 VAUJOURS
Tél. : 01 48 61 96 75 Télécopie : 01 48 60 78 03
contact@ville-vaujours.fr / www.vaujours.fr

